



Faits saillants
Séance ordinaire du comité exécutif
27 juin 2018

Le comité exécutif a adopté les résolutions suivantes :

Ententes de transport 2018-2019 ATTENDU QUE toutes les écoles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier requièrent le transport scolaire;

Commission scolaire des Laurentides ATTENDU QUE la Commission scolaire des Laurentides assure le transport des élèves à l'Académie Sainte-Agathe et à l'école primaire Arundel;

EC-180627-TS-0057 ATTENDU QUE la Commission scolaire des Laurentides reçoit une allocation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour assurer le transport de ces élèves;

ATTENDU QUE le montant net des taxes n'est pas compris dans cette allocation;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kaliozakis que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'entente négociée avec la Commission scolaire des Laurentides pour assurer le transport des élèves qui fréquentent l'Académie Sainte-Agathe et l'école primaire Arundel, au coût de 21 082,44 \$ pour l'année scolaire 2018-2019 pour couvrir le montant net des taxes.

Adopté à l'unanimité

Ententes de transport 2018-2019 ATTENDU QUE toutes les écoles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier requièrent le transport scolaire;

Commission scolaire des Samares ATTENDU QUE la Commission scolaire des Samares assure le transport des élèves à l'école primaire Joliette et à l'école secondaire Joliette;

EC-180627-TS-0058 ATTENDU QUE la Commission scolaire des Samares reçoit une allocation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour assurer le transport de ces élèves (jusqu'à 195 élèves).

ATTENDU QUE, pour chaque élève au-delà de ce nombre, un coût moyen par élève transporté doit être facturé selon un calcul établi par le MEES;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'entente négociée avec la Commission scolaire des Samares pour assurer le transport des élèves à l'école primaire Joliette et à l'école secondaire Joliette pendant l'année scolaire 2018-2019 sans frais supplémentaires pour les 195 premiers élèves. Un coût moyen par étudiant sera facturé aux élèves au-delà de ce nombre, tel que reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Adopté à l'unanimité

Besoins supplémentaires en matière de transport - 2018-2019

Autobus G.D. Paquette ltée

EC-180627-TS-0059

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170628-TS-0128 pour le renouvellement des contrats avec les divers fournisseurs de transport pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2022;

ATTENDU QU'en raison de l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant l'école secondaire Lake of Two Mountains, il est devenu nécessaire d'ajouter un autobus pour répondre aux besoins dans la région ouest de Laval;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'ajout du véhicule suivant au contrat avec Autobus G.D. Paquette ltée pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022 :

N° de véhicule	Capacité (passagers)	Coût 2018-2019
43	72	63 500,00 \$

ET QUE la résolution n° CC-170628-TS-0128 et le contrat soient modifiés pour inclure ce nouveau véhicule.

Adopté à l'unanimité

Besoins supplémentaires en matière de transport - 2018-2019

Autobus Transcobec (1987) inc.

EC-180627-TS-0060

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170628-TS-0128 pour le renouvellement des contrats avec les divers fournisseurs de transport pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2022;

ATTENDU QU'en raison de l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant l'école primaire Laurentia, il est devenu nécessaire d'augmenter la capacité du véhicule pour répondre aux besoins dans la région de Saint-Jérôme;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kaliozakis que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la modification à la capacité du véhicule suivant dans le contrat avec Autobus Transcobec (1987) inc. pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022 :

N° de véhicule	Capacité (passagers)	Coût 2018-2019
301	48	57 188,19 \$

ET QUE la résolution n° CC-170628-TS-0128 et le contrat soient modifiés pour inclure ce nouveau véhicule.

Adopté à l'unanimité

Besoins supplémentaires en matière de transport - 2018-2019

Autobus Brunet ltée

EC-180627-TS-0061

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170628-TS-0128 pour le renouvellement des contrats avec les divers fournisseurs de transport pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2022;

ATTENDU QU'en raison de l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant l'école primaire Laurentia, il est devenu nécessaire d'ajouter un autobus de plus grande capacité pour répondre aux besoins dans la région de Saint-Jérôme;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'ajout du véhicule suivant au contrat avec Autobus Brunet ltée pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022 :

N° de véhicule	Capacité (passagers)	Coût 2018-2019
307	48	57 188,19 \$

ET QUE la résolution n° CC-170628-TS-0128 et le contrat soient modifiés pour inclure ce nouveau véhicule.

Adopté à l'unanimité

Engagement d'un entrepreneur – installation d'un escalier de secours au CDC Laurier-Vimont

EC-180627-MR-0062

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire d'installer un escalier de secours à l'arrière du CDC Laurier-Vimont;

ATTENDU QUE le financement pour ce projet proviendra du budget de RTB-MAO 2018-2019 et qu'une demande devra être faite auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'application de la mesure 30145 – Location d'immeubles afin de couvrir une partie des coûts;

ATTENDU QU'un appel d'offres public concernant ce projet a été publié et que les soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres ont été ouvertes le 18 juin 2018;

ATTENDU QUE la conformité du soumissionnaire choisi a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour ce projet exécuté au CDC Laurier-Vimont à **Ross et Anglin ltée**, au coût total de 124 249,55 \$, sans les taxes (142 855,92 \$, toutes taxes comprises);

QUE la présidente ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer tout document donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adopté à l'unanimité

Rectificatif de commande
– conversion du système
de chauffage et
installation d'une
génératrice – école
primaire Rawdon

EC-180627-MR-0063

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-180523-MR-0132 octroyant le contrat pour la conversion du système de chauffage et l'installation d'une génératrice à l'école primaire Rawdon à l'entreprise Bernard Malo inc., au coût total de 636 887,00 \$, avant les taxes (732 260,83 \$, toutes taxes comprises);

ATTENDU QUE, lors de l'exécution de ce projet de rénovation, un rectificatif de commande a été apporté concernant l'installation d'un réservoir à propane totalisant 7 370,00 \$, avant les taxes (8 473,66 \$, toutes taxes comprises);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kaliozakis que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le rectificatif de commande totalisant 7 370,00 \$, avant les taxes (8 473,66 \$, toutes taxes comprises);

QUE le coût total du projet, y compris le rectificatif de commande, soit majoré à 644 257,00 \$, avant les taxes (740 734,49 \$, toutes taxes comprises);

QUE la présidente ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer tout document donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adopté à l'unanimité

Rectificatifs de commande
– projet d'agrandissement –
école primaire Franklin Hill

EC-180627-MR-0064

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170628-MR-0124 octroyant le contrat pour le projet d'agrandissement à l'école primaire Franklin Hill à l'entreprise KF Construction inc., au coût total de 5 842 815,39 \$, avant les taxes (6 717 776,99 \$, toutes taxes comprises);

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170901-MR-0003, approuvant le rectificatif de commande pour tenir compte de certains facteurs, dont la prolongation du calendrier des travaux de construction, les conditions hivernales de travail sur le chantier, la hausse du prix des matériaux et le retrait d'un des sous-traitants (plomberie), totalisant 187 841,00 \$, avant les taxes (215 970,18 \$, toutes taxes comprises), portant le coût total du projet à 6 030 656,39 \$, avant les taxes (6 933 747,18 \$, toutes taxes comprises);

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-180425-MR-0046, approuvant les rectificatifs de commande concernant la modification à plusieurs systèmes de l'immeuble tels que la structure d'acier, le revêtement extérieur, les fenêtres et la plomberie, totalisant 54 591,70 \$, avant les taxes (62 766,81 \$, toutes taxes comprises), portant le coût total du projet à 6 085 248,09 \$, avant les taxes (6 996 513,99 \$, toutes taxes comprises);

ATTENDU QUE, lors de l'exécution de ce projet d'agrandissement, d'autres rectificatifs de commande ont été apportés concernant des modifications au système de ventilation, au système de drainage et à la structure, totalisant 41 657,40 \$, avant les taxes (47 895,60 \$, toutes taxes comprises);

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les rectificatifs de commande totalisant 41 657,40 \$, avant les taxes (47 895,60 \$, toutes taxes comprises);

QUE le coût total du projet, y compris les rectificatifs de commande, soit majoré à 6 126 905,49 \$, avant les taxes (7 044 409,59 \$, toutes taxes comprises);

QUE la présidente ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer tout document donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° 2008-CA-01 : Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adopté à l'unanimité

Droits d'adhésion
préliminaires 2018-2019

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est membre de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);

EC-180627-CA-0065

ATTENDU QUE l'ACSAQ a transmis les demandes de paiement des droits d'adhésion préliminaires pour l'année scolaire 2018-2019;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation de la Direction, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le versement de la somme de 85 776,36 \$ à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec.

Adopté à l'unanimité

Projet de recherche

La motivation au
traitement chez les
adolescents présentant un
fonctionnement intellectuel
limite et leur famille

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kaliotzakis que, sur recommandation du directeur des Services pédagogiques, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la réalisation, dans ses écoles et ses centres, du projet de recherche suivant concernant les services pédagogiques :

Titre du projet de recherche	Chercheurs	Affiliation (université et département)
<i>Treatment Motivation in Adolescents with Borderline Intellectual Functioning and Their Families</i>	Shalaka Shah Dr Steven Shaw	Université McGill Department of Educational and Counselling Psychology

EC-180627-ED-0066

Adopté à l'unanimité

Projet de recherche

Méthodes d'évaluation
de la métacognition,
de la connaissance
morphologique et de la
compréhension en lecture

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation du directeur des Services pédagogiques, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la réalisation, dans ses écoles et ses centres, du projet de recherche suivant concernant les services pédagogiques :

Titre du projet de recherche	Chercheurs	Affiliation (université et département)
<i>Assessment methods and tests of metacognition, morphological awareness and reading comprehension</i>	Catherine Turcotte, Ph. D. Émilie Cloutier, étudiante au doctorat	Université du Québec à Montréal Département d'éducation et de formation spécialisées

EC-180627-ED-0067

Adopté à l'unanimité

Projet de recherche

Conversations entre mères et enfants sur l'influence significative des pairs sur la vie des enfants

EC-180627-ED-0068

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du directeur des Services pédagogiques, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la réalisation, dans ses écoles et ses centres, du projet de recherche suivant concernant les services pédagogiques :

Titre du projet de recherche	Chercheure	Affiliation (université et département)
<i>Conversations about peers study</i>	D ^{re} Holly Recchia	Université Concordia Child Studies / Early Childhood and Elementary Education Department

Adopté à l'unanimité